



Pétition pour une aide sociale juste

Apportez votre soutien !



EPER

Pain pour
le prochain.

Une réalité pour beaucoup, souvent invisible

Ne plus avoir de travail, devoir compter le moindre centime, recourir à des aides, faire la queue pour des colis alimentaires... Autant de situations d'extrême précarité dont peu de gens ont conscience, mais qui sont pourtant une réalité pour de nombreuses personnes en Suisse. La pandémie a encore renforcé les inégalités sociales. L'aide sociale est là pour empêcher les personnes les plus démunies de sombrer. Elle leur permet de retrouver la sécurité et favorise leur intégration sociale et professionnelle. Pourtant, la politique d'aide sociale restrictive de notre pays crée des différences de traitement. Elle discrimine les personnes qui n'ont pas de document d'identité suisse et les empêche de participer pleinement au marché du travail et à la société suisses. Dès lors, il est urgent de modifier la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration :

L'aide sociale :

- **doit être la même pour toutes et tous en Suisse ;**
- **ne doit pas menacer l'autorisation de séjour ;**
- **doit être indépendante du regroupement familial.**

Signez notre pétition pour une aide sociale plus juste !

Version PDF de la pétition et informations complémentaires sur :

www.aide-sociale-juste.ch

Pétition pour une aide sociale juste

En Suisse, tout le monde n'a pas droit à la même aide sociale. Ainsi, les personnes admises à titre provisoire touchent une allocation inférieure à celles qui disposent d'un document d'identité suisse. En outre, la Confédération prévoit de réduire les aides pour les personnes originaires de pays tiers. Les personnes admises à titre provisoire perçoivent une partie des aides sous forme de prestations en nature, notamment des denrées alimentaires ou des vêtements. Dès lors, comment peuvent-elles fournir les efforts d'intégration qui leur sont demandés ? Pour beaucoup, le prix d'un simple ticket de bus pour se rendre au cours de français est prohibitif.

Nous demandons au Parlement que toutes les personnes résidant en Suisse puissent bénéficier de la même aide sociale.

Les individus d'origine étrangère qui touchent, pour eux ou pour les personnes dont ils ont la charge, des prestations d'aide sociale, peuvent voir leur autorisation d'établissement ou de séjour révoquée ou non renouvelée. Une telle situation peut se produire lorsqu'ils perdent leur emploi, par exemple. Par crainte des conséquences négatives, de nombreuses personnes étrangères renoncent momentanément à leur droit à l'aide sociale. Résultat : des familles entières vivent dans la pauvreté. Au lieu d'être intégrées, elles se retrouvent isolées.

Nous demandons au Parlement que l'accès à l'aide sociale ne constitue plus un motif de révocation de l'autorisation de séjour ou d'établissement.

Actuellement, les personnes qui ne possèdent pas de document d'identité suisse ne peuvent faire venir leur famille en Suisse que si elles ne touchent ni prestations d'aide sociale ni prestations complémentaires. Concrètement, cela signifie que les individus qui bénéficient de l'aide sociale, qui gagnent peu d'argent ou qui suivent une formation, n'ont aucune chance d'accéder au regroupement familial. Ces personnes sont ainsi privées de leur droit à la vie familiale. Pourtant, afin de faciliter l'intégration en Suisse, la présence des proches est essentielle, en particulier pour les personnes réfugiées ayant vécu des expériences traumatiques.

Nous demandons au Parlement de ne plus conditionner le droit au regroupement familial à la perception, ou non, de l'aide sociale.

Je signe la pétition pour une aide sociale juste :

	Prénom, Nom	NPA, Localité	E-mail (pour recevoir davantage d'informations)	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Web-Download

Tout le monde peut signer la pétition, y compris les personnes ne disposant pas du droit de vote. Veuillez écrire en caractère d'imprimerie et renvoyer le document complété d'ici le 21 juin 2022 à l'adresse suivante : EPER, pétition pour une aide sociale juste, chemin de Bérée 4A, Case postale 536, 1001 Lausanne